

Art. 4 – RÉMUNÉRATION

La rémunération de l'expert, sera imputée au budget du projet de coopération Tuniso-qatarien « MME03-1226-210042 » de l'université de Sfax pour un montant global brut : 7200 DT, payables sur deux tranches. La première tranche sera versée après 3 mois du début du contrat et la deuxième après la fin des travaux et validation du coordinateur du projet des résultats obtenues.

Art. 5 – CONDITIONS

Pour pouvoir participer à cet appel à candidature, le consultant doit remplir au moins les conditions générales et professionnelles suivantes :

A- Conditions Générales :

- Jouissance des droits civils et politiques ;
- Ne pas avoir fait d'une condamnation pénale ;

B- Conditions spécifiques :

- Avoir une thèse de doctorat dans l'une des spécialités suivantes : physique, chimie, sciences des matériaux ou équivalent.
- Une bonne connaissance au niveau de la rédaction des revues scientifiques et des brevets.
- Bon rédacteur en anglais et en français.

Le candidat doit remplir l'ensemble de ces conditions avant la date limite de candidature relative au présent avis et présenter les documents justificatifs relatifs à chaque activité.

Art. 6 – PROCEDURES ET CRITERES DE SELECTION

Les candidatures présentées dans les délais prévus et qui respectent les modalités indiquées dans les articles précédents, seront examinées par un comité de l'université de Sfax. Ce comité évaluera les dossiers de candidature et attribuera une note selon les critères détaillés dans le tableau suivant :

CRITERES DE SELECTION	SCORE MAX
Expérience générale dans la propriété intellectuelle et la rédaction des articles scientifiques	50 points
Expérience dans des missions similaires nationaux ou internationaux (une référence = 10 points)	30 points
Présentation et structure du dossier/entretien orale	20 points
Score total technique	100 points

Les candidats seront classés selon score total technique.

Le comité de sélection peut recourir à un entretien oral avec les candidats pour compléter l'évaluation ou valider les informations et les données avancées par les candidats.



Année universitaire : 2024-2025**Date : 13-03-2025****Sujet du communiqué : APPEL À CANDIDATURE POUR LA SÉLECTION D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL****CONTEXTE DU PROJET**

Le projet de coopération Tuniso-qatarien « MME03-1226-210042 » vise à développer un cadre nutritionnel hautement productif pour la volaille via la fusion synergique de suppléments bioactifs naturels, de surveillance intelligente de la santé et d'une approche de prédiction alimentaire par apprentissage automatique.

L'objectif général de ce projet est de développer des animaux de ferme hautement productifs et en bonne santé et la lutte contre les épidémies et maladies. Cela va être réalisé à travers l'incorporation de substances bioactives dans la nutrition de ces volailles.

Dans le cadre de ce projet, l'université de Sfax envisage recruter par voie de contrat et pour une durée déterminée, un consultant pour assurer **la préparation des documents nécessaires aux propriétés intellectuelles et les rapports et articles scientifiques.**

Art. 1 - OBJET DE L'APPEL

L'université de Sfax, avec le présent avis, lance un appel pour la sélection d'un consultant individuel qui sera chargé de soutenir les travaux de recherche et ce par **la préparation des documents nécessaires aux propriétés intellectuelles et les rapports et articles scientifiques**

Art. 2 – MISSION DE L'EXPERT

Sur la base des objectifs fixés pour la mission, le consultant aura à réaliser:

Les tâches:

- Organiser des réunions avec tous les membres du projet.
- Préparer les documents nécessaires à la propriété intellectuelle.
- préparer les rapports et articles scientifiques.

Livrables:

À la fin du projet, le consultant individuel doit fournir :

- les rapports scientifiques, articles de revues,...
- brevets.

Art. 3 – DURÉE DE LA COLLABORATION

La mission de l'expert s'étalera sur une période de 06 mois qui prend effet à partir de la signature du contrat.



Art. 7-PUBLICATION DE L'AVIS

Cet avis sera publié dans le site Web de l'université de Sfax : <https://www.univ-sfax.tn>

Art. 8-COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

- Une lettre d'intention de candidature ;
- Copie de la pièce d'identité
- Un Curriculum Vitae avec toutes les références ;
- Pièces justificatives (diplômes, attestations, publications, brevets,...)
- Premières pages des publications scientifiques.

Art. 09- MENTIONS SUPPLEMENTAIRES

L'université de Sfax se réserve le droit de vérifier toute déclaration faite par le candidat avant la signature du contrat.

Art. 10 -CONDITIONS DE PRESENTATION DES CANDIDATURES

Les candidats intéressés peuvent obtenir de plus amples informations au sujet de cet appel par mail à l'adresse électronique : _ramzi.maalej@fss.usf.tn

Les manifestations d'intérêts doivent parvenir au bureau d'ordre de l'université de Sfax durant l'horaire du travail par voie recommandée, rapide poste ou les remettre en main propre, au plus tard le 27 Mars 2025 avec la mention suivante :

« Ne pas ouvrir »

CONSULTANT INDIVIDUEL 02

Pour le projet Tuniso-Qatarien MME03-1226-210042

Appel- Mars 2025

Université de Sfax

Route de l'aéroport Km 0.5, BP 1169, 3029 Sfax, Tunisie

Fait à Sfax, le 13 Mars 2025

Président de l'université de Sfax

Prof. Ahmed Hadj Kacem

Signature

Le Président de l'Université de Sfax

Pr. Ahmed HADJ KACEM

